

Tremblay se connecte au Très haut débit

Avec l'installation d'armoires de rue, la fibre optique se déploie à Tremblay. Toutes les habitations seront progressivement reliées d'ici 2018.

Publié le 22/06/2016



Installation de fibre optique

La fibre optique arrive à Tremblay. Au centre-ville, votre domicile est peut-être déjà éligible au Très haut débit. Pour le savoir, contactez votre opérateur ou consultez sa page dédiée (voir ci-dessous).

Chef de projet à la ville, Mohamed Zeroual précise le calendrier : « Depuis la mi-mai, les travaux de desserte finale ont repris. SFR déploie jusqu'à 700 prises abonnés par semaine. Et l'ensemble du centre-ville sera relié progressivement. Puis la totalité des quartiers de Tremblay sera raccordée d'ici fin 2018. »

Fibre aérienne

Avenue du Havre, rue Lulli, impasse de la Poste ou rue de l'Argonne... Début juillet 2016, SFR a également commencé à déployer dans les autres quartiers les armoires de fibre optique. L'opérateur doit ensuite relier ces armoires à des points de mutualisation en pied d'immeuble, et enfin tirer la connexion jusqu'aux différents étages.

Dès lors, un abonné peut accéder au Très haut débit. Un chantier de longue haleine, puisque l'opérateur doit physiquement relier chaque immeuble et chaque habitation qui en fait la demande, dans chaque rue de la commune la plus étendue de Seine-Saint-Denis !

« Couvrir la totalité du territoire nous oblige à utiliser aussi les poteaux électriques, précise d'ailleurs Mohamed Zeroual. La ville, ERDF et SFR vont signer une convention en fin d'année pour démarrer l'installation et la distribution de la fibre aérienne. » La connexion individuelle à la fibre optique va donc s'étendre à tous les quartiers de la ville d'ici deux ans.

Dix fois l'ADSL

Le déploiement ne coûte pas un euro à la commune et aux habitants car, par convention avec l'État, l'aménagement est entièrement pris en charge par SFR. Les travaux d'infrastructures réseau sont également gratuits pour l'habitat collectif. Seule contrainte : la signature de la convention d'immeuble doit autoriser l'opérateur à intervenir dans le bâtiment pour installer et entretenir son matériel dans les parties communes.

« Les locataires doivent contacter leur bailleur et les copropriétaires leur syndic pour savoir quand leur logement sera raccordé », ajoute le chef de projet. C'est donc peut-être à votre tour de surfer 10 à 20 fois plus vite que l'actuel ADSL, et avec une meilleure qualité de connexion. Comme le rappelle le député-maire François Asensi, « L'enjeu, c'est l'égal accès de tous aux nouvelles technologies ».

Tester son éligibilité à la fibre

Déjà éligible à la fibre optique ? Pour savoir si votre domicile, appartement ou pavillon, peut d'ores et déjà être relié, les Fournisseurs d'accès internet (FAI) proposent une page dédiée. Il suffit d'y entrer son numéro de téléphone fixe.

> [Bouygues](#) 

> [Free](#) 

> [Orange](#)

> [SFR](#) 

À noter que si SFR est l'opérateur de réseau chargé de l'installation de la fibre optique, chaque internaute peut bien entendu conserver son fournisseur d'accès : Bouygues, Free, Orange... ou SFR.

Auteur : Emmanuel Andréani

 [RETOUR À LA LISTE](#)

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35